



VERSION_1 = 05/01/2022
VERSION_2 = 08/01/2022

Championnat Pré-Régional Individuel et Régional Masters Région SUD en salle
Samedi 15 Janvier 2022
Stadium Miramas Métropole



COURSES				LONGUEUR	TRIPLE	PERCHE	HAUTEUR		
Retrait des confirmations 45 minutes avant chaque épreuve									
13h30	60 m	CAF	1er Tour	13h30	CAM	13h30	TCM B	13h30	TCF B
13h55	60 m	JUF ESF SEF	1er Tour		2 CONCOURS		1° Barre à 2m60		Concours de niveau
14h30	60 m	CAM	1er Tour						
15h00	60 m	JUN ES SEM	1er Tour	15h00	JUM				
16h00	60 m	CAF	2er Tour						
16h25	60 m	JUF ESF SEF	2er Tour	16h30	ESM - SEM				
17h00	60 m	CAM	2er Tour			17h00	TCM A	17h00	TCF A
17h30	60 m	JUN ES SEM	2er Tour				1° Barre à 3m80		Concours de niveau
18h05	400 m	JUF ESF SEF	Finales	18h00					
18h25	400 m	JUN ES SEM	Finales						
19h15	800 m	JUF ESF SEF	Finales	19h00					
19h30	800 m	JUN ES SEM	Finales						
19h30	4x200 m	TCF	Finales						
Puis	4x200 m	TCM	Finales						
20h00	3000 m	TCF	Finales						
Puis	3000 m	TCM	Finales						

Pas de minima requis pour la participation. Les engagements sont à faire sur le site Internet de la Ligue PCA (mandelieu@lapaca.fr) avant le 10 janvier 2022 23h59.
Les listes des athlètes et éventuellement les changements d'horaires en fonction du nombre d'inscrits, seront mis en ligne sur le site Internet à partir de cette date.

Au regard de la crise actuelle, la CSO a pris les décisions ci-dessous :
! Aucun engagement ne sera accepté le jour de la compétition !

Les athlètes hors ligue (sauf Corse) ne seront pas acceptés sur les compétitions régionales de l'hiver 2022, exceptés ceux et celles qui s'entraînent régulièrement dans le territoire et qui ne sont pas licenciés dans la ligue Région Sud.
Une participation forfaitaire de 15 € par athlètes présents sera envoyée aux clubs après la compétition. Un athlète hors ligue ne pourra accéder à la finale que s'il réalise une performance supérieure à celle du 8° athlète de la Ligue de la même catégorie.

! Le Pass sanitaire est Obligatoire et contrôlé !
pour toutes les personnes accédant aux installations sportives. Un plan d'accès aux installations sera communiqué à tous les clubs.

! Le port du masque est obligatoire pour tous (même pour les vaccinés) !
exceptés pour les athlètes qui sont en échauffement et compétition.

COURSES				LONGUEUR	TRIPLE	PERCHE	HAUTEUR	POIDS			
Retrait des confirmations 45 minutes avant chaque épreuve											
10h30	60 m Haies (1,06)	ES SEM	1er Tour	10h00	ESM-SEM	10h00	TCF B 1° Barre à 2m20	10h00	TCM A Concours de niveau	CAF	10h00
Puis	60 m Haies (0,99)	JUM	1er Tour								
Puis	60 m Haies (0,91)	CAM	1er Tour								
Puis	60 m Haies (0,91)	MAS	1e Tour								
11h00	60 m Haies (0,84)	JUF ESF SEF	1er Tour								
Puis	60 m Haies (0,76)	CAF	1er Tour	11h15	CAM-JUM					JUF-ESF-SEF	11h15
11h35	60 m Haies (1,06)	ES SEM	2er Tour								
11H45	60 m Haies (0,99)	JUM	2er Tour								
11H50	59 m Haies (0,91)	CAM	2er Tour								
12H00	60 m Haies (0,91)	MAS	2er Tour								
12h10	60 m Haies (0,84)	JUF ESF SEF	2er Tour								
12H20	60 m Haies (0,76)	CAF	2er Tour								
12h35	1500m	TCF	Finales	12h30	ESF-SEF			12h30	TCM B Concours de niveau	CAM	12h30
Puis	1500m	TCM	Finales								
13h00	200 m	CAM	Finales			13h00	TCF A 1° Barre à 3m20				
13H35	200 m	JUM	Finales							JUM	13h45
13H55	200 m	ESM	Finales								
14H05	200 m	SEM	Finales								
14H15											
14h20	200 m	MAS	Finales								
14H35	200 m	CAF	Finales	14h30	CAF-JUF			14h30	TCM C Concours de niveau		
14H50	200 m	JUF	Finales		2 CONCOURS						
15H05	200 m	ESF	Finales							ESM-SEM	15h00
15H15	200m	SEF	Finales								

Pas de minima requis pour la participation. les engagements sont à faire sur le site Internet de la Ligue PCA (mandelieu@lapaca.fr) avant le 10 janvier 2022 23h59.
Les listes des athlètes et éventuellement les changements d'horaires en fonction du nombre d'inscrits, seront mis en ligne sur le site Internet à partir de cette date.

Au regard de la crise actuelle, la CSO a pris les décisions ci-dessous :

Les athlètes hors ligue (sauf Corse) ne seront pas acceptés sur les compétitions régionales de l'hiver 2022, exceptés ceux et celles qui s'entraînent régulièrement dans le territoire et qui ne sont pas licenciés dans la ligue Région Sud.
Une participation forfaitaire de 15 € par athlètes présents sera envoyée aux clubs après la compétition. Un athlète hors ligue ne pourra accéder à la finale que s'il réalise une performance supérieure à celle du 8° athlète de la Ligue de la même catégorie.

! Le Pass sanitaire est Obligatoire et contrôlé !

pour toutes les personnes accédant aux installations sportives. Un plan d'accès aux installations sera communiqué à tous les clubs.

! Le port du masque est obligatoire pour tous (même pour les vaccinés) !

exceptés pour les athlètes qui sont en échauffement et compétition.